

---

# Résultats de la consultation réalisée auprès des enseignantes et enseignants du programme *Culture et citoyenneté québécoise*

Par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)

7 mai 2024



FÉDÉRATION  
DES SYNDICATS  
DE L'ENSEIGNEMENT  
CSQ

## Qui sommes-nous?

---

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) regroupe 34 syndicats représentant quelque 95 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et négocie en cartel avec l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT), qui représente les 8 000 enseignantes et enseignants des commissions scolaires anglophones du Québec. Ensemble, elles représentent plus de 100 000 enseignantes et enseignants.

Depuis l'annonce de la volonté du gouvernement de remplacer le programme d'*Éthique et culture religieuse* (ECR) par *Culture et citoyenneté québécoise* (CCQ) en 2020, la FSE-CSQ a consulté les enseignantes et enseignants à plusieurs reprises sur ce nouveau programme. En novembre 2022, elle a aussi consulté des membres de 11 syndicats locaux répartis dans 30 écoles primaires et secondaires à travers le Québec qui ont participé au projet pilote en 2022-2023. Ils ont déploré des lacunes dans la préparation du ministère de l'Éducation pour l'implantation du programme et constaté le manque criant de matériel pédagogique. De plus, les formations qui devaient les soutenir dans leur enseignement du programme se sont révélées être davantage des séances d'information.

Considérant cet état de situation, la FSE-CSQ a transmis au Ministère un avis<sup>1</sup> lui demandant de reporter d'au moins un an l'implantation du nouveau cours CCQ et d'envisager de la réaliser progressivement. Cette demande a été partiellement acceptée, puisque le Ministère a décidé à ce moment de reporter l'implantation d'un an, c'est-à-dire en 2024-2025, mais a refusé une implantation progressive. Pour l'année 2023-2024, la mise en place du programme était donc facultative.

La FSE-CSQ a toujours désiré une implantation réussie de ce programme et, surtout, de manière à ce que le personnel enseignant l'accueille favorablement. Elle maintient qu'il ne faut pas commettre les erreurs du passé en mettant sur pied un programme sans avoir préalablement réuni toutes les conditions nécessaires à son succès.

À ce sujet, la FSE-CSQ a récemment consulté les enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire concernés par l'enseignement du programme CCQ afin de vérifier si les conditions étaient réunies pour la mise sur pied obligatoire à la rentrée 2024. Cette implantation est majeure considérant que toutes les années de l'enseignement primaire et secondaire sont touchées, à l'exception du 3<sup>e</sup> secondaire où le programme n'est pas offert.

Plus de 2 675 personnes qui enseignent le programme ECR ou CCQ ont participé à la consultation menée du 30 avril au 6 mai 2024.

## Résultats de la consultation

Avant de présenter les résultats de la consultation, il est important de préciser qu'aucune distinction n'a été faite entre les personnes répondantes ayant participé cette année à l'implantation facultative du programme CCQ et celles qui l'enseigneront pour la première fois à l'automne 2024. On peut présumer que les personnes ayant participé au projet pilote ou qui enseignent le programme cette année ont davantage eu accès à de la formation et à des ressources. Il faut donc garder ce fait à l'esprit dans l'analyse des données.

---

<sup>1</sup> FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT (2022). *Pour une implantation réussie du programme Culture et citoyenneté québécoise : donnons-nous du temps!*. Avis, D13818, [En ligne], 6 p. [[fse.lacsq.org/wp-content/uploads/sites/17/2024/05/Avis-de-la-FSE-CSQ-Programme-CCQ-Decembre-2022.pdf](https://fse.lacsq.org/wp-content/uploads/sites/17/2024/05/Avis-de-la-FSE-CSQ-Programme-CCQ-Decembre-2022.pdf)].

## **Voici les questions posées au personnel enseignant le programme ECR ou CCQ**

### ***Avez-vous suivi de la formation liée aux nouveaux contenus du programme CCQ?***

Le ministère de l'Éducation offre des formations depuis deux ans sur les nouveaux thèmes du programme. Malgré tout, seulement 45 % des enseignantes et enseignants y ont participé. Si l'on soustrait les personnes participant au projet pilote ou à l'implantation progressive, c'est donc dire que celles et ceux qui enseigneront le programme pour la première fois à la rentrée 2024 n'auront pas, pour la majorité, réellement été formés.

### ***Si oui, à quel moment avez-vous suivi cette formation?***

- ***Libération***
- ***Pendant les journées pédagogiques***
- ***En dehors du temps de travail***
- ***Autre***

Près de 76 % des personnes répondantes affirment avoir été libérées pour participer à de la formation ou y avoir pris part lors de journées pédagogiques. Toutefois, il reste qu'une personne sur quatre s'est formée en dehors de son temps de travail, donc en autoformation, sans rémunération.

### ***Si oui, cette formation était-elle suffisante pour l'implantation obligatoire en 2024-2025?***

Parmi les 45 % de personnes ayant suivi de la formation, 67 % affirment qu'elle est insuffisante pour mener à bien le programme l'an prochain.

### ***Disposez-vous de ressources pour l'enseignement du programme?***

Peu importe si les enseignantes et enseignants ont participé à la formation liée au contenu du programme CCQ, 68 % de l'ensemble des personnes répondantes jugent qu'elles n'ont pas les ressources nécessaires pour l'enseignement du programme. Ce résultat est très préoccupant. Encore aujourd'hui, très peu de ressources sont disponibles pour le deuxième cycle du secondaire.

### ***Quelles sont les ressources les plus pertinentes pour votre enseignement?***

- ***Manuel de l'élève accompagné d'un guide de l'enseignant***
- ***Corpus de ressources numériques comprenant des activités d'apprentissage***
- ***Cahier d'exercices***
- ***Autre***

Les réponses concernant les ressources les plus pertinentes pour l'enseignement démontrent que les ressources numériques ont la faveur de 51 % des personnes répondantes. En deuxième position, le manuel de l'élève regroupe 24 % d'entre elles, et une minorité (7 %) souhaite utiliser un cahier d'exercices. Parmi les réponses **Autre**, on trouve le matériel produit par le personnel enseignant, la littérature jeunesse ou des faits d'actualité.

### ***Considérez-vous être suffisamment formé et outillé pour enseigner le programme CCQ?***

Malgré le fait que 45 % des personnes répondantes ont suivi de la formation sur le programme CCQ, 81 % des enseignantes et enseignants considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment formés et outillés pour enseigner le programme dans quelques mois seulement.

#### ***Sinon, que vous manque-t-il?***

- ***Matériel didactique***
- ***Ressources numériques***
- ***Formation***
- ***Autre***

Sans grande surprise, 38 % des personnes sondées souhaitent participer à de la formation, 32 % veulent avoir accès à du matériel didactique afin d'enseigner ces nouveaux contenus, 13 % privilégient les ressources numériques, et pour 17 % des personnes répondantes, l'ensemble de ces éléments est indispensable ainsi que le temps imparti raisonnable pour l'appropriation de ces nouveaux contenus et la planification des apprentissages.

#### ***Autres commentaires***

Dans cette section du sondage, il était possible d'ajouter des commentaires afin d'apporter un complément d'information aux questions. Les enseignantes et enseignants qui implantent le programme cette année se disent prêts à l'enseigner. Ils confirment avoir reçu de la formation et l'accompagnement d'un conseiller pédagogique du centre de services scolaire (CSS), ce qui leur a permis de mieux maîtriser le contenu du programme. Cependant, les obstacles sont si nombreux que plusieurs remettent en cause l'implantation obligatoire pour tous l'an prochain. Voici en rafale des commentaires émis à plusieurs reprises :

- Un grand manque de coordination entre l'élaboration du programme, le projet pilote, l'implantation facultative, l'implantation obligatoire et le développement de ressources pédagogiques;
- Plusieurs se sentent parachutés dans un nouveau programme sans avoir la formation et le matériel nécessaires pour l'enseigner;
- La pression est très lourde sur le personnel enseignant, notamment celui du deuxième cycle du secondaire où il y a très peu de ressources disponibles à quelques mois de l'implantation du programme;
- Le champ 14 en est à son troisième changement de programme qui vient chambouler la vie professionnelle;
- Les formations sur le programme CCQ ne sont pas offertes par le CSS;
- L'annulation des formations, faute de personnes suppléantes;
- Une formation en mai est prévue dans plusieurs CSS, mais c'est déjà beaucoup trop tard;
- Des formations du CSS **réservées** aux écoles qui ont implanté CCQ cette année;

- Des formations du Ministère **réservées** uniquement aux conseillers pédagogiques;
- Aucun accompagnement offert par le CSS, puisqu'aucun conseiller pédagogique CCQ ne fait partie de l'équipe;
- Aucun matériel didactique approuvé par le Ministère;
- Un manque crucial de temps pour s'approprier le programme;
- Du temps est aussi nécessaire pour choisir parmi les ressources disponibles sur Internet;
- Comme les thèmes sont nombreux, des situations d'apprentissage et d'évaluation clés en main auraient dû être élaborées **en amont**;
- Un grand besoin de mieux comprendre les visées pédagogiques du programme;
- Un besoin de formation en évaluation des compétences du programme;
- Un besoin de ressources conformes à la progression des apprentissages;
- Aucune formation destinée au personnel enseignant en adaptation scolaire;
- L'enseignement du programme dans les groupes à plus d'une année d'études est pratiquement impossible, notamment avec les contenus en éducation à la sexualité.

D'autres commentaires apportaient des solutions :

- Reporter l'implantation obligatoire du programme d'une année supplémentaire afin d'avoir les ressources nécessaires pour une implantation réussie;
- Ne pas évaluer les compétences du programme au primaire pour la première année d'implantation;
- Libérer les enseignantes et enseignants pendant les examens de fin d'année afin de leur donner un minimum de temps pour se former et planifier leur enseignement;
- La tâche de la prochaine année (2024-2025) devrait tenir compte de l'implantation d'un nouveau programme. La tâche complémentaire pourrait être ajustée en conséquence pour faciliter l'appropriation et la planification de l'enseignement;
- Disposer de situations d'apprentissage et d'évaluation clés en main et de grilles d'évaluation

## Conclusion

En considérant tous les résultats de cette consultation, il est illogique de penser que si le ministère de l'Éducation poursuit son désir d'implanter le programme de façon obligatoire à tous les niveaux du primaire et aux quatre niveaux du secondaire concernés dès la rentrée 2024, l'implantation ne se fera pas sans heurts. Le Ministère prévoit l'approbation des ressources numériques pour tous les niveaux cet été, mais il sera déjà trop tard pour une implantation en août.

Croire que les enseignantes et enseignants déjà surchargés arriveront à s'approprier un programme, à planifier les apprentissages des élèves avec de nouvelles ressources qu'ils devront puiser à la pièce et à réaliser ensuite une évaluation rigoureuse des apprentissages des élèves simultanément à la mise en œuvre du programme, est une utopie. Quand le gouvernement clame haut et fort qu'il veut valoriser la profession enseignante et qu'il implante un nouveau programme sans que les conditions essentielles soient au rendez-vous, c'est envoyer un message inconséquent aux enseignantes et enseignants!

Il est encore temps de corriger le tir **en étant à l'écoute du personnel enseignant qui propose notamment, dans les circonstances, de poursuivre l'implantation facultative pour permettre aux enseignantes et enseignants concernés de se former et d'avoir accès aux ressources nécessaires pour une implantation universelle et réussie.**